

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 mai 2015

Objet : Indemnité pour le gardiennage de l'église communale

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'attribuer pour 2015 à Monsieur Alain PAGERIE, demeurant à BOUESSAY (Mayenne) 10, Rue de l'Eglise, gardien de l'église communale, une indemnité annuelle de 176.37 €.

Le pouvoir de Mr Pagerie, ne prenant pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la somme de 176.37€ correspondant à l'indemnité annuelle pour 2015 du gardiennage de l'église communale.

La somme nécessaire au paiement de cette indemnité est inscrite à l'article 6282 du Budget Principal 2015.

Objet : Tarifs enfants scolarisés hors commune : lecture publique

Monsieur le Maire rappelle au conseil, que par délibération du 22 janvier 2015, les statuts de la Communauté de communes de Sablé intégraient la lecture publique, qui devient communautaire à partir de la rentrée de septembre 2015.

Monsieur le Maire informe le conseil de la politique tarifaire choisie, et propose de prendre en charge la différence du coût de l'abonnement soit 7€ pour les enfants scolarisés à Bouessay et habitants hors commune.

Une convention sera rédigée entre la Communauté de communes de Sablé et la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge la différence du coût de l'abonnement soit 7€ (10€ - 3€) pour les enfants scolarisés à Bouessay et habitants hors commune.

Objet : Recette exceptionnelle.

Monsieur le Maire informe le conseil, qu'il a reçu un chèque de 100€ provenant de la banque du Crédit mutuel, correspondant à une action professionnelle d'étudiantes de lycée préparant leur examen professionnel. Les étudiantes ont choisi pour leur projet, le réaménagement d'une salle de garderie. Une aide financière de 100€ leur a été remise par la banque du Crédit Mutuel.

Monsieur le Maire propose d'acheter de la peinture pour l'école afin de continuer les petits travaux de peinture réalisés l'an dernier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition, et autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué de procéder à un titre de recette pour la somme de 100€.

Affaires diverses :

- Le spectacle de la Houlala compagnie du 21/05/15 a rapporté 94€ pour l'association des parents d'élèves.
- Monsieur le Maire a reçu Mr et Mme Moreau, qui habitent près du terrain multisports, en effet ils constatent de plus en plus une gêne concernant les ballons qui arrivent sur leur terrain, Mr le Maire propose de demander un devis pour un filet qui serait situé entre le terrain multisports et le terrain de tennis.
- Mr le Maire informe que suite à la commission de sécurité du jeudi 28 mai, un avis défavorable à été émis par celle-ci. Une fermeture administrative sera effective si les travaux demandés ne sont pas réalisés.
- Mr le Maire informe le conseil que l'employé communal souhaiterait un remplacement pour cet été, afin d'assurer le suivi d'entretien des espaces verts, le conseil est favorable à cette demande.
- Pour l'achat des pierres cette année, le conseil a décidé pour des raisons d'économie de ne pas en fournir.
- Mr le Maire a présenté un détail estimatif pour l'agrandissement du cimetière.
- Inauguration du site naturel « Le ruisseau de Bouessay » le vendredi 26/06 l'après midi.
- Madame Langlais informe que dans la cour des maternelles de l'école, des trous sont à reboucher.
- Mr Guyard informe qu'il a participé à une réunion avant le conseil, concernant le forum des associations qui est prévu à Sablé le 05/09/15, salle de basket à Sablé, et rappel des règles de responsabilités des présidents d'associations.
- Fête du village et fête d'école : le samedi 20 juin 2015.
- Comice cantine en 2016 : prise de contact avec le comité du comice pour l'organisation, Messieurs Bricaud et Leclercq s'en chargent.
- PROCHAIN CONSEIL **LE JEUDI 25 JUIN 2015** à 20h30.

Fin de séance 22h30.